



COMMUNE  
DE  
**SAINTE ANASTASIE**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mercredi 27 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 27 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasia régulièrement convoqué le 21 avril 2022, s'est réuni au foyer communal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

**PRESENTS :** MM TIXADOR Gilles - CHABAUD Laurent - Mme FOURES Josiane – M. FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc — Mme PANAFIEU Blandine - Mmes POULLET Danielle – BAECKER Sybille - Marie-Gil SCHMITT – GIBOULET ARNAUD Sophie - MM COULON Daniel – AUBIN Dimitri – Alain BECHARD – James NEVEU - Mmes DE CORO Jessica – Nadia MENALDO KEBDANI – M. ALTIER Jonathan – M. REBUFFAT Jacky -  
(19 votants)

**ORDRE DU JOUR :**

**1. Désignation du secrétaire de séance :**

Madame Sophie GIBOULET est désignée secrétaire de séance.

**2. Approbation du procès-verbal du 23.03.2022**

Le compte rendu est approuvé par 18 voix pour et 1 voix contre.

**3. Subvention 2022 l'association sportive de Sainte-Anastasia**

La subvention de 150.00 € à l'association sportive de Sainte-Anastasia est approuvée à l'unanimité.

**4. Renouvellement de la convention avec la CA Nîmes Métropole pour les traditions taurines**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de convention de partenariat avec la communauté d'agglomération Nîmes Métropole portant sur la programmation des traditions régionales pour 2022.

**5. Renouvellement de la convention avec la SACPA :**

Le conseil municipal approuve le renouvellement de la convention avec la SACPA, pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois, au prix de 0,96 € HT par habitant.

*Porte des Gorges du Gardon - Site classé*

**6. Modification de la composition du conseil municipal des jeunes**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification de la composition du conseil municipal des jeunes qui sera composé de 10 jeunes et de 4 représentants du conseil municipal.

**7. Election d'un conseiller municipal à la commission ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE**

Madame Régine HURLIN est élue, à bulletins secrets, membre de la commission enfance, jeunesse, famille par 16 bulletins pour, 2 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

**8. Avis du conseil municipal sur le dossier d'exploitation de la SCA Les Collines du Bourdic**

Le conseil municipal donne un avis favorable au dossier d'exploitation de la SCA les collines du Bourdic.

**9. Questions diverses**

Cérémonie du 08 mai à 11h45.

Le Maire,

Gilles TIXADOR

